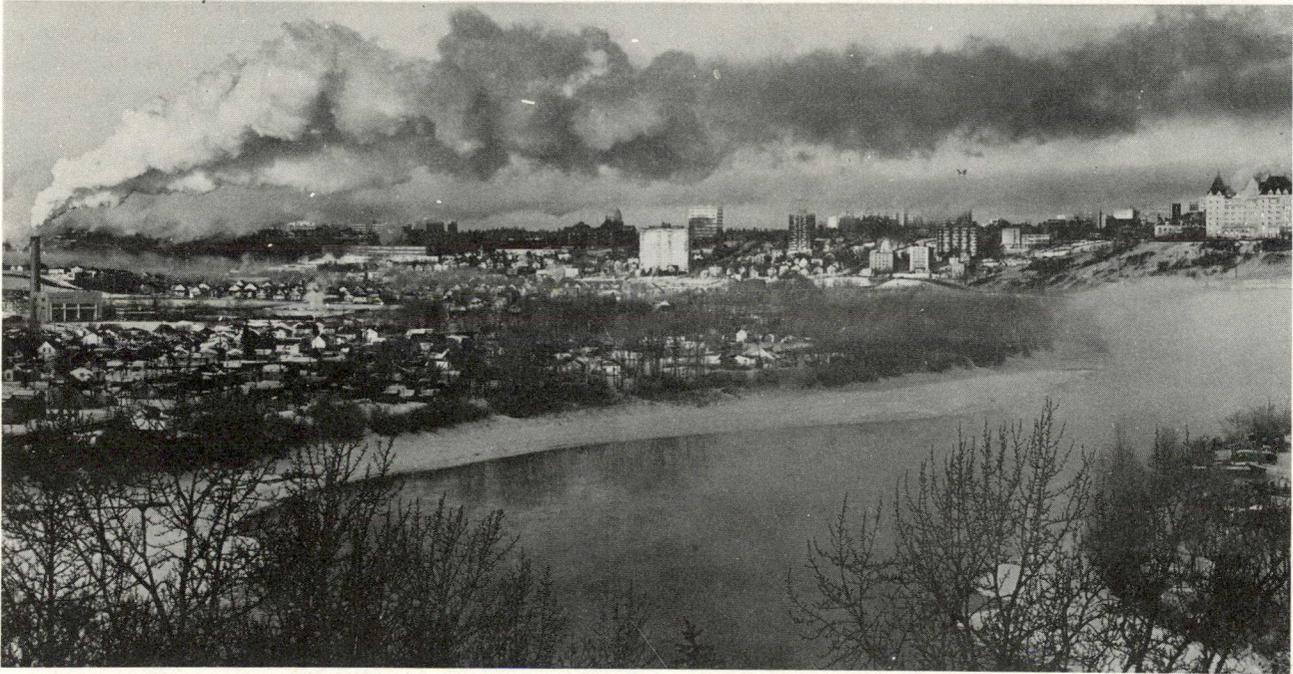


## LE CNRC ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION



Prenant conscience de la nécessité de lutter énergiquement contre la pollution, les organismes officiels et privés du monde entier organisent de vastes programmes anti-pollution mieux intégrés et mieux coordonnés. Le Conseil national de recherches du Canada a, pour sa part, annoncé la création d'un programme à long terme destiné à aider les autorités canadiennes. Ce programme réunira les meilleurs spécialistes canadiens qui concentreront leurs efforts sur les aspects techniques du problème.

Le CNRC a créé un Comité associé sur les critères scientifiques de la qualité du milieu, dont la mission sera de collationner et de publier une série de recommandations scientifiques qui permettront d'évaluer la qualité de l'environnement et dont les autorités fédérales, provinciales et municipales s'inspireront pour établir des normes et les faire respecter. Ce nouveau comité remplace le Comité associé de la recherche sur la pollution des eaux constitué en 1965, par le CNRC, dont les moyens d'action étaient devenus insuffisants à la suite d'importants développements en hydraulique lancés par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le président de ce nouveau comité est le Dr William Hoar, également président du Département de zoologie de l'Université de la Colombie-Britannique. C'est le Dr G.C. Butler, directeur de la Division de biologie du CNRC qui en assure la vice-présidence.

Il y a plus d'un demi-siècle que les Comités associés du Conseil national de recherches du Canada étudient, coordonnent et encouragent la recherche sur des problèmes d'intérêt national. Ces comités ont été constitués pour étudier des sujets aussi variés que le bruit des avions, la régulation automatique, le

péril aviaire en aviation, le Code national du bâtiment, la prévention des incendies de forêts, les ordinateurs, l'océanographie et la recherche aérospatiale. Leurs membres, issus des universités, de l'industrie et du gouvernement sont des spécialistes de chacune des disciplines touchant le problème à résoudre. Les comités chargés de l'étude de problèmes bien déterminés recueillent et collationnent l'information indispensable, définissent les problèmes, coordonnent les recherches et, s'il y a lieu, en recommandent de nouvelles.

Le comité associé sur les critères scientifiques de la qualité du milieu sera secondé par un Secrétariat opérant au sein de la Division de biologie et qui aura pour mission de déterminer des valeurs chiffrées sur la qualité de l'environnement et de les soumettre au comité pour étude et approbation.

Afin d'aider ce comité, le CNRC créera également un Centre national de documentation et d'information administré par la Bibliothèque scientifique nationale. Ce Centre sera mis en place dans le cadre du programme général d'information scientifique et technologique (IST) et aura pour mission de rassembler les connaissances existantes sur les aspects scientifiques et technologiques de la pollution.

Le Comité fournira une base de références sous la forme d'un groupe de critères quantitatifs émanant des connaissances scientifiques les plus récentes; ces critères permettront d'évaluer et de recommander des caractéristiques de l'environnement en ce qui concerne différents polluants, et de les appliquer à toutes les utilisations de cet environnement. Ces autorités disposeront ainsi de références scientifiques pour la rédaction de normes anti-pollution visant une